



« Le Bilan de Compétences »



Isabel DOUSSET

**Consultante en Bilan de
Compétences**

**Psychopédagogue
Praticienne en GAPP
Coach professionnelle
Formatrice de Formateurs**

28 ans d'expertise

*Notre accompagnement est
adaptée au PSH. Contactez-nous*

**Durée : 16 heures
En visioconférence
Entrée et sorties libres**

Accompagnement individualisé

Public :
**Tout salarié.e / Manager,
Demendeur d'Emploi / Chef.fe
d'entreprise**

Pré-requis :
**Disposer d'un ordinateur : Pack
office ou Libre office**

Tarif Individuel : 1600.00 € TTC

**Possibilité prise en charge
CPF -OPCO – FIFPL– Agefice...-
Employeurs
Tarif Intra : nous consulter**

Effectuer un bilan de compétences vous permet de réaliser un **bilan personnel et professionnel**. Il peut être réalisé à tout moment de votre carrière. Le travail personnel effectué vous sera utile pour toute envie de reconversion ou de transition professionnelle. Il vous aidera à **définir un projet professionnel cohérent**, réaliste et atteignable.

Grâce aux divers entretiens individuels du bilan de compétences, tout bénéficiaire obtient un **bilan approfondi** pour évaluer ses compétences, ses réalisations et ses expériences. C'est une première étape très utile pour enclencher un processus de reconversion et s'orienter vers une carrière épanouissante, qui a du sens pour soi.

Déroulement de l'accompagnement :

Le Bilan de Compétences se déroule en trois étapes majeures après un entretien nous permettant de faire connaissance et de dégager les éléments de la prise en charge ainsi que les modalités et étapes de l'accompagnement. Nous dégageons l'APS (Analyse Partagée de la Situation) à l'issue de ce premier entretien. Puis vont se succéder :

- 1) La phase préliminaire et l'entretien de diagnostic
- 2) La phase d'investigation
- 3) La phase de conclusion

Outils et supports :

- Grille d'entretien diagnostic
- **Tests d'intérêts et de personnalité- Central-Test- Profil PRO 2**
- Retours des tests
- Travail sur les compétences
- Travail sur les valeurs
- Investigations métiers
- Pistes retenues
- Entretien projectif
- Plan d'action (projection renforcement des compétences / nouveau métier/ formation).

Méthodologie :

Accompagnement interactif hebdomadaire en visioconférence et en 100% individuel. Séances hebdomadaires de 2 ou 3 heures selon les besoins. Questionnement, soutien à l'introspection et à la réflexion. Mise à disposition d'outils d'investigation.

Remise de la synthèse à l'issue du bilan de compétences. Suivi à 6 mois.

La plus stricte confidentialité est respectée. Seul le bénéficiaire aura accès à la synthèse de son Bilan de Compétences selon les articles de la loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail.

**ID FORMATION Siège social 31, Rue des Flandres 31500 Toulouse
Siret 450 023 296 00038 Code NAF 8559B**

isabel.dousset@gmail.com 06 63 70 46 61 www.idformation.org

« Enregistré sous le n°73 31 057 36 31. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état »